

Questionnaire

Collecte de renseignements sur la société inscrite

Ce questionnaire vous est transmis en votre capacité de Cheffe ou de Chef de la conformité (« CCO ») d'une société inscrite en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec* ou de la *Loi sur les instruments dérivés*.

Si vous agissez en cette capacité pour plus d'une société inscrite, référez-vous au courriel introductif qui vous a été transmis pour confirmer laquelle est visée par ce questionnaire (la « société visée »).

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir des renseignements contemporains sur la société visée. Les renseignements recueillis pourront être utilisés afin de planifier des inspections futures, mettre à jour nos dossiers et évaluer des tendances.

Dans ce questionnaire, l'utilisation des pronoms « **vous** », « **vos** » et « **votre** » désigne la société visée, y compris ses dirigeants, ses représentants inscrits et/ou la personne qui agit comme CCO, selon les contextes.

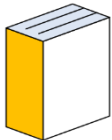
Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Éric Boutin, CPA, MBA, Adm. A.

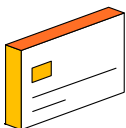
*Directeur du service de l'inspection – Valeurs mobilières
Autorité des marchés financiers*



Veillez soumettre le questionnaire d'ici le : **XXXX-XX-XX**



Pour accéder en tout temps aux Lois, règlements et autres références cités dans ce questionnaire, veuillez consulter le site Web de l'Autorité :
[AMF: Réglementation et obligations](#)



Pour toutes questions ou demandes de renseignements au sujet de ce questionnaire, vous pouvez nous joindre en tout temps : amf.inspection@lautorite.qc.ca



Ce questionnaire est OBLIGATOIRE.

Toutes déclarations fausses ou trompeuses, de même que les omissions d'informations importantes, représentent des infractions qui sont passibles de sanctions et/ou de recours intentés par l'Autorité à l'endroit de la société visée.

SECTION 1

L'IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ:

Nom légal complet de la société inscrite:

No BDNI:

SECTION 2

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ VISÉE:

1. **Des changements importants sont-ils survenus au cours des 36 derniers mois? Anticipez-vous des changements importants au cours des 12 prochains mois?**

***Précision:** Par exemple, des changements au niveau de vos dirigeants, de l'actionnariat, de la structure corporative, des partenariats avec de tierces parties, des systèmes informatiques, des stratégies d'affaires, de l'inscription, des fournisseurs de services, des produits et services, etc.*

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI :

Veillez fournir une brève description des changements importants qui ont eu lieu ou que vous anticipez.

2. **Décrivez brièvement comment vous utilisez chacune de vos catégories d'inscription.**

***Précision :** Par exemple, l'inscription à titre de courtier sur le marché dispensé, à titre de conseiller, à titre de conseiller en dérivés, à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et autres.*

3. **Décrivez brièvement votre structure organisationnelle.**

***Précision :** Par exemple, la forme de l'entité juridique, les principaux actionnaires, les personnes qui exercent un contrôle sur la société, les différentes lignes d'affaires, le nombre d'employés, les principaux dirigeants, le nombre d'établissements, etc.*

4. Avez-vous documenté par écrit vos objectifs stratégiques actuels et futurs (c.-à-d. un plan stratégique)?

Précision : Dans un document définissant entre autres la vision, les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans un horizon de temps précis.

NON

OUI

5. Est-ce que vous avez réalisé et documenté par écrit une autoévaluation des risques importants auxquels vous faites face en tant qu'organisation?

NON

OUI, au cours des 24 derniers mois

OUI, il y a plus de 24 mois

6. Avez-vous un conseil d'administration?

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Combien d'administrateurs siègent au conseil d'administration?

Combien d'administrateurs sont indépendants à l'égard de la société inscrite, des autres sociétés qui lui sont liées et des fonds d'investissement que vous gérez, le cas échéant?

7. Décrivez tous les produits et les services qui sont offerts à votre clientèle.

Précision : Si vous opérez plusieurs lignes d'affaires, veuillez préciser la nature des produits et services offerts par chaque ligne d'affaires. Si vous offrez également des produits et services qui ne sont pas encadrés par la législation en valeurs mobilières, veuillez les décrire brièvement (ex. des services consultatifs en matière de fusion et acquisition, des services d'impôts, etc.)

8. Est-ce que vous offrez des produits d'investissement « **exclusifs** »?

Précision : Produits « exclusifs », des produits d'investissement pour lesquels vous agissez comme le gestionnaire de fonds d'investissement ou le gestionnaire de portefeuille, des produits pour lesquels une société qui vous est liée agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement ou à titre de gestionnaire de portefeuille, ou encore, un produit pour lequel vous êtes l'unique distributeur?

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez énumérer tous les produits d'investissement exclusifs qui sont offerts à vos clients.

Précision: Si vous offrez plusieurs fonds d'investissement exclusifs qui sont visés par le même prospectus, vous pouvez nommer uniquement la famille des fonds en question et indiquer le nombre de fonds qui font partie de cette famille.

Est-ce que vous offrez également des produits d'investissement non exclusifs?

NON

OUI

9. Agissez-vous comme courtier, conseiller ou contrepartie à l'égard de transactions qui impliquent des produits dérivés qui se transigent **de gré à gré**?

Précision: Dérivé « de gré à gré » : aussi connu comme un dérivé OTC (Over-The-Counter). Il s'agit d'un instrument financier dont les conditions sont négociées entre deux parties, sans l'intermédiaire d'un marché (ex. un forward, un swap, un contrat exotique, etc.)

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI :

Veillez décrire brièvement les produits et les stratégies visées par ces transactions.

10. **Agissez-vous comme courtier ou conseiller à l'égard de transactions qui impliquent des produits dérivés transigés sur les marchés, comme des options et des futures?**

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI** :

Veillez décrire brièvement les produits et les stratégies visées par ces transactions.

11. **De quelle manière vos représentants inscrits sont-ils rémunérés?**

Précision: Indiquez s'ils reçoivent une rémunération fixe, variable ou mixte. Indiquez s'ils sont éligibles à des bonis ou autres incitatifs. Décrivez les méthodes de calcul utilisées ainsi que toutes autres modalités propres à leur rémunération. Si différents plans de rémunération sont en vigueur pour différentes personnes, veuillez les décrire de manière séparée.

12. **Pour vos représentants, fixez-vous des objectifs de vente, des quotas, des seuils d'actifs sous gestion, un nombre minimal de clients à recruter ou d'autres objectifs semblables?**

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI** :

Veillez fournir plus de détails.

13. **Est-ce que la société, les dirigeants, les représentants inscrits ou les employés reçoivent une rémunération ou d'autres avantages pécuniers ou non pécuniers en provenance de tierces parties?**

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails au sujet des avantages reçus.

14. **Permettez-vous à vos représentants inscrits de partager ou de verser toute ou une partie de leur rémunération à une autre personne morale (ex. société de gestion, cabinet en assurances de personnes, etc.)?**

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails sur les modalités de partage de rémunération en vigueur.

15. **Est-ce que la société inscrite ou l'un de ses dirigeants est initié à l'égard d'un émetteur assujetti?**

Précision: Pour plus de renseignements sur la définition de la « personne initiée », référez-vous au Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié.

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez indiquer à l'égard de quel(s) émetteur(s) la société est un initié.

16. Est-ce que vos représentants inscrits offrent des produits et services dans l'enceinte d'une succursale, d'un bureau ou d'un établissement d'une institution financière canadienne ou d'une banque étrangère autorisée figurant à l'annexe III de la *Loi sur les banques*?

NON

OUI

17. Décrivez le lieu, la forme et la période de conservation de vos dossiers et registres.

18. Quel est votre mode de travail actuel? Veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à la situation de vos dirigeants, employés et représentants inscrits.

Nous travaillons la majorité du temps en présentiel au siège social ou à partir des autres établissements de l'organisation

Nous travaillons principalement en télétravail à partir de notre domicile

Nous travaillons en mode hybride (ex. 2 jours en télétravail et 3 jours en présentiel, etc.)

Autre (veuillez préciser)

19. Est-ce que certains représentants inscrits rencontrent des clients à leur domicile ou font connaître leur domicile au public (ex. sur des cartes professionnelles, des enseignes, en ligne, etc.)?

NON

OUI

20. Est-ce que certains représentants inscrits tiennent des dossiers et des registres à leur domicile qui ne sont pas reproduits à votre siège social ou dans un autre établissement de la société?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détail à l'égard des documents qui ne sont pas reproduits au siège social ou dans un autre établissement.

SECTION 3

LA CONFORMITÉ ET L'ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ VISÉE :

21. Combien d'employés exercent à temps plein des fonctions associées à la conformité?

Précision: Si une personne exerce des fonctions de conformité à temps partiel, veuillez estimer la part de son temps hebdomadaire destinée à la conformité. Par exemple, si un membre de votre équipe consacre 10 h sur 40 h à des responsabilités liées à la conformité, veuillez attribuer une valeur de 0.25 pour cette personne dans votre calcul.

22. Combien d'employés exerçant des fonctions liées à la conformité sont basés au Québec?

23. En plus du siège social, est-ce que vous menez des activités administratives, commerciales ou autres à partir d'un ou plusieurs autres établissements au Québec?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Est-ce que vous vous êtes doté d'un programme de vérification de la conformité de vos succursales et autres établissements?

- NON
- OUI

Combien de vérificateurs de succursales sont basés au Québec?

24. Pour les 24 derniers mois, quel a été le taux de roulement des employés de la conformité?

Précision: Taux de roulement (%) = (Nombre de départs sur la période / Nombre d'employés moyen sur la période).

25. Avez-vous documenté par écrit un plan de relève pour les postes clés au sein de votre organisation?

Précision: Par « postes clés », nous entendons notamment le Président et Chef de la direction, le Chef des finances, les personnes qui ont des accès critiques et privilégiés aux systèmes, les personnes inscrites qui desservent un nombre important de clients ainsi que toute autre personne qui assume des responsabilités importantes au sein de l'organisation pour lesquelles la continuité demeure essentielle en cas d'absence, de départ ou d'incapacité.

NON

OUI

26. Avez-vous identifié une personne qualifiée qui pourrait agir à titre de Chef ou de Cheffe de la conformité si la personne qui occupe actuellement ce poste quittait ou était incapable de travailler pour une période prolongée?

Précision: Une personne qui répond déjà aux exigences du Règlement 31-103 en matière d'éducation et d'expérience pour agir à titre de CCO.

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez préciser le nom complet et le titre de la personne qualifiée qui pourrait agir à titre de Chef ou Cheffe de la conformité dans de pareilles circonstances.

27. Avez-vous documenté par écrit un plan de continuité des activités?

NON

OUI

28. Avez-vous recours aux services d'un consultant en matière de conformité sur une base régulière ou ponctuelle?

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez préciser le nom complet de vos consultants.

29. Est-ce que le Chef ou la Cheffe de la conformité présente périodiquement un rapport sur la conformité au conseil d'administration?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

À quelle fréquence ce rapport est-il présenté au conseil d'administration?

- Plusieurs fois par année (ex. mensuel, trimestriel, etc.)
- Une fois par année
- Moins d'une fois par année
- Au besoin seulement

30. Est-ce que vous vous êtes doté d'un code d'éthique applicable à l'ensemble de vos employés, dirigeants et représentants inscrits?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Est-ce que l'ensemble des dirigeants, employés et représentants inscrits sont soumis à un processus d'attestation visant à confirmer leur adhésion au code d'éthique?

- NON
- OUI, au moment de leur embauche seulement
- OUI, au moins une fois par année

Autre (veuillez préciser).

Au cours des 24 derniers mois, avez-vous imposé à un ou plusieurs membre(s) de l'organisation des sanctions, mises en garde ou autres mesures disciplinaires en raison d'une situation de non-respect de votre code d'éthique?

NON

OUI

31. Est-ce que vous avez adopté une politique et des procédures sur le traitement équitable des plaintes?

NON

OUI

32. Précisez le nom complet et le titre de la personne responsable du traitement des plaintes?

33. Est-ce que vous avez adopté des procédures visant à déclarer tous les changements aux renseignements qui ont été communiqués à l'Autorité au moment de l'inscription de la société et des individus?

***Précision:** Parmi les renseignements visés, on compte notamment : les coordonnées de la société et de ses dirigeants, les catégories d'inscription, les changements importants au modèle d'affaires, l'actionariat, les prêts subordonnés, les établissements, les autres activités professionnelles, les antécédents criminels, financiers et civils, etc.*

NON

OUI

34. Est-ce que vous avez adopté une politique et des procédures visant à respecter les exigences de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes?

NON

OUI

35. Est-ce que vous avez adopté une politique et des procédures visant à respecter les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*?

- NON
- OUI

36. Avez-vous déjà été victime d'une cyberattaque ou d'un incident informatique?

Précision: Une cyberattaque est une tentative intentionnelle de voler, exposer, modifier, désactiver ou détruire des données, des applications ou d'autres actifs par le biais d'un accès non autorisé à un réseau, à un système informatique ou à un dispositif numérique. Un incident informatique vise tous évènements qui auraient pu mener à la perte, la destruction, le partage non autorisé ou les erreurs liés à des renseignements personnels.

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails sur la date et la nature de l'incident en question.

37. Est-ce que la société ou ses représentants inscrits ont prêté ou emprunté de l'argent à un client?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails sur les prêts.

38. **Est-ce que vous avez mis en place un programme de formation sur la conformité permettant aux représentants inscrits de comprendre les normes de conduite à respecter avec les clients ainsi que leur rôle au sein du système de conformité de la société?**

- NON
- OUI

39. **Parmi les méthodes suivantes, veuillez indiquer celles que vous avez mise en œuvre pour encourager la déclaration des autres activités professionnelles exercées par vos dirigeants, employés et représentants inscrits.**

- Processus d'approbation préalable des autres activités
- Processus formalisé et périodique d'autodéclaration annuelle des autres activités (ex. déclaration annuelle arrimée à la signature du code d'éthique)
- Processus informel d'autodéclaration des autres activités (ex. l'employé doit déclarer les nouveautés ou les changements au besoin seulement, par exemple en envoyant un courriel au CCO ou à son gestionnaire)
- Rappels sur base périodique envoyés aux membres du personnel (ex. babillard, courriel, info lettre, etc.)
- Déclaration des autres activités dans le cadre du processus d'intégration des nouveaux employés
- Contrôles aléatoires effectués auprès des membres du personnel (c.-à-d. vérifications ponctuelles par le CCO, la conformité ou l'audit interne)
- Ligne anonyme de signalements
- Aucune de ces réponses
- Autre (veuillez préciser)

40. **Est-ce que des dirigeants ou des représentants inscrits occupent un poste d'influence comme défini à l'article 13.4.3 du R. 31-103?**

Précision: « Poste d'influence » tout poste, sauf au sein d'une société parrainante, occupé par une personne physique qui, en raison de sa nature ou de la formation ou de l'expertise qu'il exige, serait considéré par une personne raisonnable comme ayant une influence sur une autre personne physique.

- NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veuillez fournir le nom et le titre des personnes qui exercent des postes d'influence.

41. Avez-vous identifié des conflits d'intérêts importants qui existent ou qui sont raisonnablement prévisibles entre la société et les clients ou les personnes physiques agissant au nom de la société et les clients?

Précision: Il y a un conflit d'intérêt dans les cas suivants :

- Lorsque les intérêts des différentes personnes, notamment les intérêts d'un client et de la personne inscrite, sont incompatibles ou divergents;
- Lorsque la personne inscrite peut être incitée à faire passer ses intérêts avant ceux de ses clients;
- Les avantages pécuniaires ou non pécuniaires que la personne inscrite peut obtenir ou les possibles préjudices qu'elle pourrait subir peuvent compromettre la confiance que lui accorde un client raisonnable.

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veuillez décrire brièvement les conflits importants que vous avez répertoriés.

SECTION 4

LA GARDE DES ACTIFS :

42. Agissez-vous en tant que dépositaire des titres et des fonds de vos clients?

Précision : « Dépositaire », une entité qui détient tout ou une partie de l'actif du portefeuille du client ou du fonds d'investissement. L'actif est généralement composé de la trésorerie et des titres (ex. actions, obligations, etc.). Répondez OUI même si vous agissez à titre de dépositaire pour seulement certains clients ou seulement à l'occasion. Répondez OUI même si vous agissez à titre de dépositaire pour seulement une partie des actifs de vos clients.

- NON
- OUI

43. Mouvements de fonds et comptes clients: Veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent à votre situation.

Précision: Veuillez choisir toutes les options qui s'appliquent à vous, et ce, même si cette situation n'est pas forcément applicable pour tous vos clients ou en tout temps.

- Vous recevez parfois des chèques ou des espèces de vos clients
- Vous recevez parfois des espèces de la part d'un dépositaire (ex. avant d'émettre un chèque au client)
- Au moment de l'achat ou du rachat d'un titre, des fonds transitent par vos comptes bancaires corporatifs ou des comptes bancaires détenus en fidéicommiss
- Vous avez le moyen d'accéder aux actifs de vos clients et de réaliser des transactions de façon discrétionnaire (par exemple, par le biais d'un compte de courtage ou d'un compte chez le dépositaire)
- Vous avez le pouvoir de débiter des fonds directement à partir des comptes de vos clients pour le versement de vos honoraires de gestion et/ou autres frais
- Vous agissez à titre de signataire pour un ou plusieurs comptes bancaires ou de courtage pour vos clients
- Vous avez le pouvoir de débiter les comptes de vos clients pour payer des factures en leur nom (ex. électricité, impôts, fournisseurs, cartes de crédit, etc.)

- Vous agissez à titre de gestionnaire ou de commandité pour un ou plusieurs fonds d'investissement
- Vous êtes propriétaire inscrit des titres de vos clients et agissez comme prête-nom pour ceux-ci (*nominee-name*)
- Vous détenez en votre possession un ou plusieurs certificats attestant la propriété des titres de vos clients
- Aucune de ces réponses

44. Est-ce que vous donnez instruction à vos clients du choix du dépositaire, ou prenez-vous des dispositions particulières à cet égard?

| **Précision :** Recommandez-vous à vos clients d'ouvrir un compte chez un dépositaire en particulier?

- NON
- OUI

45. Veuillez indiquer le nom de toutes les sociétés qui agissent à titre de dépositaire pour vos clients.

| **Précision:** Si vous êtes inscrits comme gestionnaire de fonds d'investissement, veuillez exclure de votre réponse les dépositaires des fonds d'investissement que vous administrez. Si vous agissez uniquement comme courtier sur le marché dispensé et n'entretenez pas de relation en continu avec vos clients, veuillez l'indiquer.

46. Veuillez indiquer le nom de toutes les sociétés qui agissent à titre de dépositaire pour vos fonds d'investissement.

| **Précision:** Si vous n'êtes pas inscrit comme gestionnaire de fonds d'investissement, veuillez indiquer S.O. et passer à la question suivante.

47. **Effectuez-vous périodiquement une conciliation de votre registre des transactions et vos relevés des positions avec les données du dépositaire, des émetteurs, du fiduciaire et/ou du courtier exécutant?**

- NON
- OUI
- N'est pas applicable à notre situation

48. **Est-ce que des représentants inscrits détiennent un pouvoir de procuration à l'égard de certains clients?**

Précision: La procuration, ou le mandat, permet de confier la gestion de son argent, de ses biens ou ses affaires à une ou plusieurs personnes.

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir le nom complet des clients et des représentants inscrits visés.

49. **Est-ce que des représentants inscrits ont été désignés à titre de liquidateur testamentaire par certains clients?**

Précision: Le liquidateur, ou exécuteur testamentaire, est la personne chargée de régler la succession d'un défunt.

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir le nom complet des clients et des représentants inscrits visés.



SECTION 5**LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ :**

50. Quelles sont vos différentes sources de revenus?

Précision: Décrivez les principales sources de revenus de la société, y compris celles qui ne sont pas liées aux activités en valeurs mobilières, le cas échéant.

51. Parmi les options suivantes, lesquelles correspondent le mieux aux différents frais que vous percevez auprès de vos clients ou auprès de tierces parties?

- Honoraires de gestion payés par le client (basés sur l'actif moyen)
- Honoraires de gestion payés par le client (fixes)
- Honoraires de gestion payés par le client (à taux horaire)
- Honoraires de tous types payés par autrui, excluant le client
- Commissions payées par le client (à l'achat ou au rachat de titres)
- Commissions payées par l'émetteur des titres (à l'achat ou au rachat de titres)
- Commissions de suivi payées par l'émetteur des titres
- Frais liés à la performance payés par le client ou le fonds
- Frais de transactions
- Frais de service ou de compte (ex. ouverture, maintien du compte, fermeture, etc.)
- Frais de transferts
- Frais de garde des titres
- Frais perçus dans un fonds d'investissement (ex. frais opération, frais d'administration, etc.)
- Nous ne percevons pas de frais auprès de nos clients

Autre (veuillez préciser)

52. Est-ce que vous avez adopté une politique et des procédures portant sur l'enregistrement des opérations comptables de la société et sur le calcul de l'excédent du fonds de roulement?

NON

OUI

53. À partir de quel logiciel les registres comptables de la société et des fonds d'investissement, le cas échéant, sont-ils tenus?

54. Veuillez indiquer le nom complet et le titre de la personne responsable de la supervision de la comptabilisation des opérations financières et comptables de la société et des fonds d'investissement, le cas échéant.

55. Au cours des 36 derniers mois, avez-vous changé d'auditeur externe?

NON

OUI

56. À quelle fréquence préparez-vous les conciliations bancaires pour les comptes de la société? Sur une base...

Quotidienne

Hebdomadaire

Mensuelle

Trimestrielle

Semestrielle

Autre (veuillez préciser)

57. À quelle fréquence calculez-vous l'excédent de votre fonds de roulement conformément à la Partie 12 et l'annexe 31-103A1 du Règlement 31-103?

- Tous les jours
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par semestre
- Au moins une fois par année
- Autre (veuillez préciser)

58. Veuillez indiquer le nom complet et le titre des personnes responsables de la préparation et de la supervision du calcul de l'excédent du fonds de roulement.

59. Au cours des 24 derniers mois, est-ce que l'excédent de votre fonds de roulement est passé sous le seuil de 0\$?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veuillez fournir plus de détails.

Avez-vous avisé l'Autorité lorsque l'excédent de votre fonds de roulement est passé sous le seuil de 0\$?

- NON

OUI

60. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous fait des réclamations en vertu d'un cautionnement ou de votre assurance des institutions financières?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails quant aux motifs de vos réclamations.

Avez-vous avisé l'Autorité, dans le formulaire prévu à l'Annexe-33-109A5, au plus tard 10 jours après avoir effectué des réclamations?

NON

OUI

61. Est-ce que vous garantissez la responsabilité d'une autre personne envers un passif financier?

NON

OUI

SECTION 6

LA RELATION AVEC LES CLIENTS :

62. À l'heure actuelle, êtes-vous en mesure de respecter la fréquence des mises à jour des informations qui doivent être recueillies sur vos clients en vertu de l'article 13.2 (paragraphe 4 et 4.1) du Règlement 31-103?

Précision: La mise à jour est requise tous les 12 mois pour les comptes gérés; moins de 12 mois précédant la réalisation d'une transaction sur le marché dispensé; et tous les 36 mois dans les autres cas.

- OUI, pour tous nos clients
- OUI, pour plus de 90% de nos clients
- OUI, pour plus de 80% de nos clients
- OUI, pour plus de 50% de nos clients
- OUI, pour moins de 50% de nos clients
- Autre (veuillez préciser)

63. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous vendu, cédé ou transféré des comptes clients à une autre personne inscrite?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veuillez fournir plus de détails sur les comptes vendus à une tierce partie.

64. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous fait l'acquisition de comptes clients auprès d'une autre personne inscrite?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails sur les comptes acquis auprès d'une tierce partie.

65. Avez-vous conclu des ententes de référencement de clients pour lesquelles vous recevez des commissions d'une tierce partie?

NON

OUI

66. Avez-vous conclu des ententes de référencement de clients pour lesquelles vous payez des commissions à une tierce partie?

NON

OUI

67. Parmi votre clientèle, avez-vous identifié des clients en situation de vulnérabilité?

***Précision:** « Client vulnérable » tout client qui pourrait être atteint d'une limitation liée au vieillissement, à une maladie, à une déficience ou à une incapacité le mettant à risque d'exploitation financière.*

NON

OUI

68. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous eu recours au blocage temporaire visant des comptes de vos clients sur le fondement d'un cas d'exploitation financière d'un client vulnérable ou sur le fondement d'une insuffisance des facultés mentales d'un client?

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails quant aux situations en question.

69. Au cours des 24 derniers mois, est-ce que vous avez communiqué avec une personne de confiance désignée par un client?

NON

OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails quant aux situations en question.

70. Parmi les documents et les informations suivants qui sont prévus à la Partie 14 du Règlement 31-103, veuillez indiquer lesquels vous transmettez à vos clients.

Les informations sur la relation (article 14.2)

L'avis d'exécution suivant la transaction (article 14.12)

Le relevé de compte (article 14.14)

Le relevé supplémentaire (article 14.14.1)

L'information sur le coût des positions-titres (article 14.14.2)

Le relevé des porteurs (article 14.15)

Le relevé des courtiers en plan de bourses d'études (article 14.16)

Le rapport annuel sur les frais et les autres formes de rémunération (article 14.17)

Le rapport annuel sur le rendement des placements (article 14.18)

71. **Avez-vous délégué à une tierce partie la production et/ou la transmission de certains documents et informations prévus à la Partie 14 du Règlement 31-103 (c.-à-d. les documents énumérés à la question précédente)?**

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez indiquer le nom complet de la tierce partie chargé de produire ou d'envoyer les documents. Veuillez préciser quels documents sont visés.

72. **Si vous êtes inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille (conseiller), avez-vous délégué la responsabilité de produire ou de transmettre les relevés de compte, les relevés supplémentaires ou l'information sur le coût des positions-titres en vertu de la Partie 14 du Règlement 31-103 à un courtier membre de l'Organisme Canadien de réglementation des investissements (OCRI)?**

***Précision:** Pour plus de détails, nous vous référons à l'avis 31-347 du personnel des ACVM: Indications à l'intention des gestionnaires de portefeuille sur les ententes de services conclues avec des courtiers membres de l'OCRCVM.*

S.O. nous ne sommes pas inscrits à titre de conseiller

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez indiquer le nom du courtier membre de l'OCRI à qui vous avez délégué cette responsabilité.

73. **Vos représentants inscrits sont-ils autorisés à produire et transmettre aux clients des relevés qu'ils ont eux-mêmes produits manuellement?**

NON

OUI

SECTION 7

LES ACTIVITÉS TRANSACTIONNELLES :

74. Décrivez brièvement votre processus transactionnel.

Précision: D'un point de vue opérationnel, comment réalisez-vous les transactions pour vos clients? Comment les représentants inscrits saisissent leurs ordres? Comment les ordres sont envoyés au marché ou à l'émetteur des titres? Précisez avec quels courtiers vous transigez, les autres intermédiaires, les principaux formulaires utilisés, les personnes responsables de saisir et de traiter les ordres, les opérations du back-office, etc.

75. Recommandez-vous à vos clients d'emprunter pour investir?

Précision: Répondez OUI si vos représentants inscrits ont recommandé à un ou plusieurs clients une stratégie d'investissement à effet de levier qui vise à emprunter des sommes d'argent pour ensuite les investir ou des produits d'investissement avec levier implicite (ex. TQQQ, UPRO, etc.). Ne considérez pas les cas où les clients détiennent un compte sur marge uniquement pour faciliter l'administration du compte (ex. règlement des transactions, gestion de la liquidité, les transactions sur options, les ventes à découvert, etc.).

- NON
- OUI

76. Avez-vous recours aux dispenses sur la mobilité des clients?

Précision: Les dispenses sur la mobilité des clients prévues aux articles 2.2 et 8.30 du Règlement 31-103 prévoient des exceptions à la règle d'inscription dans un territoire où la société et la personne physiques ne sont pas inscrites lorsque des clients ont déménagé dans ce territoire.

- NON
- OUI

77. Offrez-vous vos produits et des services à des clients qui résident à l'extérieur du Canada?

- NON

OUI

78. Faites-vous appel à des logiciels ou des outils d'aide à l'analyse pour évaluer la convenance des transactions et des portefeuilles de vos clients?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez indiquer le nom des logiciels utilisés.

79. Parmi vos clients actuels, est-ce que certains d'entre eux sont des clients autorisés qui ont renoncé à l'évaluation de la convenance et à la transmission de certaines informations sur la connaissance du client?

| **Précision:** « Client autorisé » la définition est prévue à l'article 1.1 du Règlement 31-103.

NON

OUI

80. Parmi les méthodes suivantes visant à favoriser la connaissance des titres offerts aux clients (KYP), veuillez cocher celles qui s'appliquent à votre situation :

Analyse et/ou diligence raisonnable (documentée) avant de recommander les titres

Analyse et/ou diligence raisonnable (non documentée) avant de recommander les titres

Recours à des analyses préparées par des firmes externes

Listes de critères prédéfinis pour accepter ou refuser un titre

Outils et logiciels permettant de comparer les titres (risque, rendement, frais, etc.)

Comité d'évaluation et/ou d'approbation des produits d'investissement

Maintien d'une liste de titres approuvés

Formations offertes périodiquement aux représentants inscrits sur les titres

- Rencontres avec des dirigeants ou personnes ressources chez les émetteurs de titres
- Visites en personne de la place d'affaires de l'émetteur (ex. usine, bureaux, boutiques, fournisseurs, laboratoires, etc.)
- Participation à des appels destinés aux analystes et investisseurs (ex. *earnings call*)
- Surveillance en continue de l'univers des titres disponibles pour identifier des titres comparables ou favorables
- Analyse juridique des lois et règlements applicables à l'émetteur et aux titres visés (recours à des conseillers juridiques au besoin)
- Analyse financière et comptable des états financiers, livres et registres de l'émetteur (recours à des comptables certifiés au besoin)
- Révision et approbation des titres par l'équipe de la conformité et/ou juridique
- Audit visant à évaluer si les sommes recueillis auprès des investisseurs sont utilisés conformément aux annonces faites lors de la sollicitation
- Obtenir des rapports d'analyse de sources indépendantes sur les contrôles, les opérations, la gouvernance et autres (ex. Rapport 3416)
- Autre (veuillez préciser)

SECTION 8

LES ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES DE LA SOCIÉTÉ:

81. De quelle manière faites-vous la promotion de vos produits et services. Veuillez sélectionner toutes les options qui correspondent à votre situation.

- Bouche-à-oreille
- Publicité sur les réseaux sociaux (ex. Facebook, Instagram, TikTok, YouTube, etc.)
- Publicités ou bannières sur des pages Web
- Publicité imprimée (ex. journaux, magazines, brochures, etc.)
- Publicités télévisées ou radiophoniques
- Publicités liées à des moteurs de recherches (ex. GoogleAds, etc.)
- Collaboration avec des influenceurs ou des ambassadeurs de marque
- Participation à des salons, foires ou événements
- Offres promotionnelles ou remises en argent
- Entrevues (ex. télévision, presse écrite, etc.)
- Info lettres ou blogues
- Marketing direct (ex. appels, SMS, courriels, courrier postal, etc.)
- Dons et commandites (ex. contenus commandités, etc.)
- Publication de témoignages (ex. en ligne ou en personne)
- Concours ou tirages
- Création de contenu en ligne (ex. vidéos, balados, webinaires, etc.)
- Formations, présentations et séminaires pour des clients potentiels
- Autre (veuillez préciser)

82. Par l'entremise des différents documents de commercialisation (ou autres mesures de commercialisation en vigueur), est-ce que vous faites des recommandations spécifiquement à l'égard de titres et produits d'investissements spécifique?

- NON, nous ne faisons aucune promotion
- NON, nous faisons seulement la promotion de la société et de nos services
- OUI, nous faisons la promotion de produits d'investissement spécifiques

83. Dans leurs relations avec les clients, est-ce que vos représentants inscrits utilisent des titres qui diffèrent de leur catégorie d'inscription?

***Précision:** Veuillez répondre OUI si certaines personnes inscrites utilisent (ex. signature de courriel, carte d'affaires, profil LinkedIn ou site Web de la société, etc.) un titre ou une désignation n'étant pas identique à leur catégorie d'inscription. Par exemple: Vice-Président - Actions canadiennes, Directeur des ventes, Vice-Président régional, Spécialiste, Directeur régional, etc.*

- NON
- OUI

84. Est-ce que vous organisez parfois des tirages, concours, galas ou autres événements de reconnaissance visant à récompenser ou à reconnaître le travail de vos représentants inscrits?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails au sujet de ces événements ou initiatives.

85. Avez-vous recours à des documents de commercialisation qui visent à promouvoir ou faire connaître des produits/titres distribués en vertu de la dispense de prospectus 2.9 (notice d'offre) du Règlement 45-106?

***Précision:** Des documents promotionnels ou d'informations préparés par vous-même ou l'émetteur au sujet d'un titre dispensé de prospectus, comme : une brochure, une présentation, une affiche, etc.*

NON

OUI

86. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous autorisé des demandes de remboursement de dépenses formulées par des courtiers pour des communications publicitaires ou des formations en lien avec des titres ou des produits que vous administrez?

NON

OUI

SECTION 9

LES ACTIVITÉS MENÉES À TITRE DE GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

NOTE :

Si vous n'êtes pas inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille (c.-à-d. comme conseiller), ne répondez pas aux questions suivantes. **Passez directement à la SECTION 10.**

87. Veuillez compléter le tableau suivant (veuillez uniquement inclure les données qui sont propres à votre inscription à titre de gestionnaire de portefeuille):

	Québec	Canada
Nombre de comptes gérés :		
Nombre de clients :		
Actif sous gestion total (CAD):		
Actifs sous gestion investi dans vos propres produits d'investissement (CAD) :		
Segmentation de votre clientèle (en % de l'actif)		
Personnes physiques :		
Personnes morales :		
Fonds d'investissement :		

88. Veuillez décrire brièvement vos stratégies et votre philosophie d'investissement.

Précision: Si vous offrez une multitude de stratégies, veuillez fournir un bref sommaire pour chaque.

89. Quels types de produits d'investissement sont détenus dans les comptes de vos clients?

Précision: Veuillez choisir toutes les options qui s'appliquent, et ce, même si les produits ne sont pas détenus par tous vos clients.

- Des actions cotées à grande capitalisation
- Des actions cotées à moyenne capitalisation
- Des actions cotées à petite capitalisation

- Des actions non cotées à la bourse
- Des obligations gouvernementales ou municipales
- Des obligations corporatives
- Des cryptoactifs et/ou des cryptomonnaies
- Des fonds d'investissement visés par prospectus (veuillez préciser) :
 - Des fonds négociés en bourse (F.N.B.)
 - Des fonds mutuels
 - Des fonds de travailleurs
 - Des régimes d'épargne études (collectifs ou individuels)
- Des fonds d'investissement non visés par prospectus
- Des espèces et des quasi-espèces
- Des produits dérivés transigés sur les marchés
- Des produits dérivés de gré à gré
- Des produits d'investissement structurés
- Des titres dispensés de prospectus (qui ne sont pas des fonds d'investissement)
- Des commodités (ex. or, pétrole, etc.)
- Des billets à capital protégé
- Autre (veuillez préciser)

90. Parmi les stratégies d'investissement suivantes, veuillez cocher celles que vous mettez en œuvre pour vos clients.

Précision: Veuillez choisir toutes les options qui s'appliquent, et ce, même si les stratégies ne sont pas offertes à tous vos clients.

- Investissement en actions de croissance

- Investissement en actions de valeur
- Investissement indiciel ou passif
- Investissement en titres de dividendes
- Marchés émergents
- Investissement sur marge ou prêts investissement
- Ventes à découvert
- Stratégie de couverture de type *Long/Short*
- Méthodes quantitatives (ex. algo, etc.)
- Transactions à fréquence élevée (*high-frequency trading*)
- Investissement de type *Contrarien*
- Investissement socialement responsable (ESG)
- Actifs alternatifs
- Immobilier
- Dette privée
- Autre (veuillez préciser)

91. En votre capacité de gestionnaire de portefeuille, est-ce que vous transigez des produits ou des titres qui sont distribués en vertu d'une dispense de prospectus prévue au Règlement 45-106?

- NON
- OUI, des produits ou des titres émis par de tierces parties
- OUI, des produits ou des titres émis par nous-mêmes ou des émetteurs liés

92. Prenez-vous part à la gestion des sociétés pour lesquelles vous avez recommandé les titres à vos clients?

Précision: Représentation au conseil d'administration, élection des dirigeants, processus décisionnel, etc.

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI** :

Veillez fournir plus de détails, incluant la liste des sociétés et titres visés.

93. Bénéficiez-vous d'un accès direct ou électronique au marché vous permettant d'acheter ou de vendre des titres pour vos clients sans recourir aux services d'un courtier?

Précision: Accès qu'une personne accorde à un client qui n'est pas inscrit à titre de courtier en placement grâce auquel ce dernier peut transmettre par voie électronique un ordre visant un titre à un marché.

- NON
- OUI

94. Utilisez-vous un système automatisé de production d'ordres, tel que défini au Règlement 23-103?

Précision: Un système utilisé pour produire automatiquement ou transmettre par voie électronique des ordres de façon prédéterminée.

- NON
- OUI

95. Utilisez-vous un logiciel, un système ou un outil de gestion des transactions pour réaliser des transactions de même que l'allocation de celles-ci?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez identifier les logiciels, systèmes ou outils utilisés.

96. Vos logiciels, systèmes ou outils permettent-ils de superviser le respect des politiques d'investissement de vos clients (ex. répartition minimale et maximale par catégorie d'actifs, répartition géographique des titres, etc.) de même que les restrictions en matière d'investissement (ex. exclusion des titres d'armuriers ou de tabac, filtres ESG, etc.)?

- NON
- OUI, pour les politiques d'investissement uniquement
- OUI, pour les politiques d'investissement et les restrictions en matière d'investissement

97. Parmi les méthodes de supervision suivantes, veuillez sélectionner celles qui correspondent le mieux à celles que vous avez mis en œuvre :

- Supervision pré transactionnelle (les transactions sont vérifiées manuellement ou automatiquement avant que celles-ci soient réalisées)
- Supervision post-transactionnelle (les transactions sont vérifiées manuellement ou automatiquement après que celles-ci soient réalisées)
- Supervision périodique (les transactions sont vérifiées périodiquement)
- Aucune supervision formelle des transactions n'a lieu
- Autre (veuillez préciser)

98. Offrez-vous des produits ou des services en ligne?

Précision : Par le biais d'un robo conseiller, d'un portail en ligne, d'un questionnaire sur la connaissance de l'investisseur automatisé, d'une application mobile, etc.

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veuillez fournir plus de détails au sujet des produits ou services offerts en ligne.

99. Est-ce que vous vous êtes doté d'une politique et des procédures afin de superviser les transactions personnelles réalisées par vos dirigeants, employés et représentants inscrits?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Est-ce que vos employés doivent obtenir une autorisation préalable avant de réaliser des transactions personnelles dans leurs propres comptes ou ceux des membres de leur famille immédiate?

- NON
- OUI

Est-ce que vous maintenez une liste de sociétés ou de titres sous embargo (c.-à-d. des titres pour lesquels les transactions sont interdites)?

- NON
- OUI

Sur une base périodique, est-ce que vous exigez que vos dirigeants, employés et représentants inscrits vous transmettent une copie de leurs relevés de compte personnels (et ceux de leur famille immédiate) à des fins de supervision?

- NON
- OUI

100. Avez-vous confié des mandats de gestion à des sous-conseillers?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez nommer les sous-conseillers à qui des mandats ont été confiés.

101. Présentez-vous publiquement des rendements?

| **Précision:** Sur des sites Web, médias sociaux, publicités, courriels, infolettres, etc.

NON

OUI

102. Est-ce que vous présentez des rendements hypothétiques, des rendements réalisés par une autre personne inscrite ou des rendements obtenus à l'époque où vous n'étiez pas encore inscrits?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails.

103. Utilisez-vous des indices de référence (*benchmarks*) pour comparer la performance de vos fonds, portefeuilles ou stratégies avec celle du marché ou d'un segment de celui-ci?

NON

OUI

104. Décrivez votre processus de sélection des courtiers exécutants lorsque vous transigez des titres au nom de vos clients.

105. Avez-vous conclu des ententes de courtages avec des courtiers (*soft dollar agreements*)?

NON

OUI

106. Réalisez-vous parfois des transactions croisées entre les comptes de vos clients?

Précision: Des transactions où vous vendez les titres dans un compte pour les acheter au même moment dans un autre compte?

NON

OUI

107. Réalisez-vous parfois des transactions de prêt, de mise ou de prise en pension de titres?

NON

OUI

108. Parmi votre clientèle actuelle, est-ce que certains de vos clients sont des initiés ou des actionnaires importants à l'égard d'un ou plusieurs émetteurs assujettis?

NON

OUI

109. La nature de vos activités transactionnelles exige-t-elle que vous réalisiez l'appariement des opérations institutionnelles en vertu du Règlement 24-101?

NON

OUI

110. Est-ce certains de vos représentants-conseil ont été désignés à titre de spécialistes en gestion des relations avec les clients (*client relationship manager*)?

Précision: Dans la plupart des cas, le spécialiste en gestion des relations avec les clients ne transige pas dans les comptes des clients, mais prend en charge les communications avec les clients, les présentations, les ouvertures de compte, la connaissance du client, etc.

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir le nom des représentants inscrits qui agissent comme spécialistes en gestion des relations avec les clients et veuillez décrire les tâches assumées par ces personnes.

111. Avez-vous adopté une politique sur l'exercice des droits de vote (proxy voting)?

- NON
- OUI

112. Est-ce que le chef de la conformité ou d'autres employés de l'équipe de conformité agissent également comme représentant-conseil ou représentant-conseil adjoint?

- NON
- OUI

SECTION 10

LES ACTIVITÉS MENÉES À TITRE DE GESTIONNAIRE DE FONDS D'INVESTISSEMENT :

NOTE :

Si vous n'êtes pas inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, ne répondez pas aux questions suivantes. **Passez directement à la SECTION 11.**

113. Veuillez compléter le tableau suivant :

	Nombre de fonds	Actifs totaux des fonds
Fonds visés par prospectus (fonds publics) :		
Fonds distribués par dispense de prospectus (Règlement 45-106)		
Autres fonds (si applicable) :		

	Québec	Hors-Québec
Lieu de constitution des fonds (indiquez le nombre de fonds):		

114. Agissez-vous comme gestionnaire de portefeuille pour des fonds d'investissement pour lesquels vous êtes aussi le gestionnaire de fonds d'investissement?

- NON
- OUI, pour tous nos fonds d'investissement
- OUI, pour certains fonds d'investissement seulement

115. De quelle manière distribuez-vous les fonds d'investissement que vous administrez à titre de gestionnaire de fonds d'investissement?

- Nous-même, en vertu de notre inscription à titre de courtier
- Nous-même, en ayant recours à la dispense 8.6 du Règlement 31-103 (opérations faites par un conseiller dans un compte géré)
- Les titres de nos fonds sont distribués par des courtiers reliés
- Les titres de nos fonds sont distribués par des courtiers indépendants

**117. Est-ce que la comptabilité de vos fonds est réalisée à l'interne?
Est-ce que la comptabilité de vos fonds a été confiée à un fournisseur de services
externe?**

- La comptabilité des fonds est traitée à l'interne pour tous nos fonds
- La comptabilité des fonds est traitée à l'externe pour tous nos fonds
- Modèle mixte : pour tous nos fonds, certaines tâches sont réalisées à l'interne tandis que d'autres le sont à l'externe
- La comptabilité est traitée à l'interne pour certains fonds, tandis qu'elle est traitée à l'externe pour les autres fonds
- Autre (veuillez préciser) :

Si vous avez délégué certaines fonctions liées à la comptabilité de vos fonds à l'externe:

Veuillez confirmer le nom de vos fournisseurs externes.

Est-ce que vous fournissez à votre (ou vos) fournisseur(s) externes des prix pour certains actifs détenus par vos fonds?

Précision: Par exemple, pour des placements privés, des dérivés OTC, des obligations transigées de gré à gré et autres.

- NON
- OUI

118. Est-ce que des tierces parties sont autorisées à agir comme signataires pour les comptes de vos fonds chez le dépositaire ou une institution financière?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez indiquer le nom complet des tierces parties autorisées à agir comme signataires pour vos comptes.

119. Au cours des 24 derniers mois, est-ce que vous avez présenté des valeurs liquidatives erronées pour l'un de vos fonds d'investissement?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails (nom du fonds visés, date de l'erreur, comment l'erreur a été détectée et corrigée, cause de l'erreur, etc.)

120. Est-ce que des placeurs ou distributeurs externes placent les titres de vos fonds d'investissement auprès de leurs clients (c.-à-d. des courtiers en épargne collective, des courtiers sur le marché dispensé, des courtiers en placement, des conseillers, etc.)?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez indiquer le nom des entités qui agissent comme distributeurs ou placeurs de vos fonds d'investissement.

Veillez décrire comment vous rémunérez les placeurs et distributeurs externes de vos fonds d'investissement le cas échéant.

121. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous organisé ou pris part à des activités de commercialisation destinées aux placeurs ou aux distributeurs de vos fonds d'investissement?

***Précision** : Des pratiques promotionnelles, des conférences, des articles promotionnels, des cadeaux, des incitatifs pécuniaires, des voyages, des repas, etc.*

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI** :

Veillez décrire brièvement les activités de commercialisation que vous avez organisées ou auxquelles vous avez pris part.

122. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous offert des avantages non pécuniaires à des représentants de courtier ou avez-vous organisé des activités promotionnelles entraînant la réception d'avantages non pécuniaires par des représentants de courtier?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails.

123. De quelle manière recevez-vous les instructions pour les transactions visant les unités ou les parts de vos fonds d'investissement? Veuillez choisir toutes les options qui s'appliquent à vous.

- FundSERV
- Courriel
- Courrier / Poste
- Téléphone
- Télécopieur (Fax)
- Autre (veuillez préciser):

124. Combien de fonds sous votre administration détiennent des titres pouvant être considérés comme non-liquides (ex. immobilier, infrastructure, capital de risque, parts d'entreprises privées, agriculture, commodités physiques, titres restreints, etc.)?

125. Comment sont imputés les frais et les dépenses associés à vos fonds d'investissement ?

***Précision :** Veuillez décrire toutes les modalités, comme les frais fixes, les frais variables, les frais assumés directement par la société, les frais payés directement par les détenteurs de parts, etc. Si les frais ne sont pas imputés de la même manière pour tous vos fonds, veuillez fournir un bref résumé pour chacun.*

126. Combien de fonds sous votre administration sont sujets à des frais de performance?

127. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous lancé de nouveaux fonds d'investissement?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez énumérer les nouveaux fonds d'investissement. Si plusieurs de ces fonds sont visés par le même prospectus, veuillez uniquement nommer la famille des fonds et indiquer le nombre de fonds visés.

128. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous fermé ou cessé les activités d'un ou plusieurs fonds d'investissement pour lesquels vous étiez le gestionnaire de fonds d'investissement?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails au sujet des fonds visés.

129. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous amalgamé les actifs de deux fonds d'investissement ou plus?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veillez fournir plus de détails au sujet des fonds visés.

130. Avez-vous mis sur pied un comité d'examen indépendant en vertu du Règlement 81-107?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Au cours des 24 derniers mois, avez-vous transmis des enjeux traitants de conflits d'intérêts à votre comité d'examen indépendant?

- NON
- OUI

131. Avez-vous prêté des fonds à un ou plusieurs fonds d'investissement pour lesquels vous agissez à titre de gestionnaire de fonds d'investissement?

- NON
- OUI

132. Au cours des 24 derniers mois, des changements importants (au sens défini par le Règlement 81-106) sont-ils survenus dans les activités d'un ou plusieurs fonds d'investissement que vous administrez?

- NON
- OUI

SECTION 11

LES ACTIVITÉS MENÉES À TITRE DE COURTIER SUR LE MARCHÉ DISPENSÉ :

NOTE :

Si vous n'êtes pas inscrit à titre de courtier sur le marché dispensé, ne répondez pas aux questions suivantes. **Passez directement à la SECTION 12.**

133. Veuillez compléter le tableau suivant pour les 24 derniers mois (veuillez uniquement inclure les données qui sont propres à votre inscription à titre de courtier sur le marché dispensé):

	Québec	Canada
Nombre de clients ayant acquis des titres dispensés de prospectus :		
Nombre de produits distribués en vertu d'une dispense de prospectus :		
Valeur totale des placements effectués sur la période :		
Segmentation de la clientèle (en % ou en nombre)		
Personnes physiques		
Personnes morales		
Fonds d'investissement		

134. Offrez-vous la possibilité à vos clients de souscrire à de titres dispensés de prospectus par le biais d'une plateforme en ligne (avec ou sans l'intervention d'une personne physique)?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI**:

Veuillez fournir plus de détails.

135. Au cours des 24 derniers mois, quelles dispenses du Règlement 45-106 avez-vous invoquées dans le cadre du placement des titres dispensés de prospectus auprès de vos clients. Veuillez choisir les options qui s'appliquent à votre situation.

- Dispense 2.3 (investisseur qualifié)
- Dispense 2.4 (émetteur fermé)
- Dispense 2.5 (parents, amis et partenaires)
- Dispense 2.9 (notice d'offre)
- Dispense 2.10 (investissement d'une somme minimale)
- Autres dispenses
- Aucune transaction n'a été réalisée

136. Est-ce que le chef de la conformité ou d'autres employés de l'équipe de conformité agissent également comme représentants de courtier sur le marché dispensé?

- NON
- OUI, certains sont inscrits mais n'utilisent pas leur inscription
- OUI, certains sont inscrits et ils réalisent des transactions pour des clients

137. Au cours des 24 derniers mois, quels sont les 10 produits que vous avez le plus vendus à des clients du Québec à titre de courtier sur le marché dispensé?

	Nom du titre :	Valeur totale des distributions (CAD):
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

138. Quel pourcentage de vos revenus générés à titre de courtier sur le marché dispensé découlent de la vente de produits exclusifs ou liés?

- 0%
- 1 à 10%
- 11 à 25%
- 26 à 50%
- Plus de 50%

139. Avez-vous prêté de l'argent à des émetteurs ou emprunté de l'argent à des émetteurs?

- NON
- OUI

Si vous avez répondu OUI:

Veillez fournir plus de détails.

140. Veuillez sélectionner tous les modes de rémunération qui s'appliquent aux titres que vous avez vendus à vos clients du Québec au cours des 24 derniers mois à titre de courtier sur le marché dispensé.

- Commissions à la vente (ex. 10% du montant souscrit). Montant versé au moment de la souscription.
- Commissions à la vente (ex. 10% du montant souscrit). Montant versé en plusieurs versements.
- Commissions de suivis
- Frais de revue diligente (pour l'étude d'un produit d'investissement avant qu'il soit offert aux clients ou après le début de l'offre)
- Honoraires de gestion (ex. 1.5% de la valeur de l'actif versé chaque année)

Autre (veuillez préciser):

141. Pour les transactions que vous réalisez à titre de courtier sur le marché dispensé auprès de vos clients investisseurs, décrivez comment s'effectue le déboursé des sommes par les clients, l'encaissement de ces sommes et la remise de celle-ci aux émetteurs. Indiquez le mode de détention des titres et la partie responsable de la garde des titres.

SECTION 12

LES ATTESTATIONS :

142. Depuis la dernière inspection de la société visée réalisée par la *Direction du service de l'inspection – Valeurs mobilières* de l'Autorité, ou depuis votre inscription si vous n'avez jamais fait l'objet d'une inspection, avez-vous relevé des cas importants de non-conformité à la législation en valeurs mobilières?

NON

OUI

Si vous avez répondu **OUI** :

Veillez nous fournir plus de détails à l'appui de la situation visée.

143. Nom complet du Chef ou de la Cheffe de conformité:

144. Je confirme avoir vérifié l'exactitude des informations fournies dans ce questionnaire.

Au meilleur de mes connaissances, j'atteste que les réponses fournies ne contiennent aucune donnée fausse, trompeuse ou pouvant induire en erreur. Je reconnais que les informations transmises par le biais de ce questionnaire sont exactes, complètes, qu'elles reflètent fidèlement la réalité, qu'elles ne contiennent aucune omission d'informations importantes et qu'aucun élément n'a été présenté de manière incorrecte.

OUI, je confirme

145. Date de l'attestation: